ÉCONOMIE VERTE - Appel à projets destinés aux exploitants agricoles

Un réseau de fermes de démonstration bio va se mettre en place

En 3 points

- La direction de l'agriculture souhaite mettre en place un réseau de fermes de démonstration bio.
- Un appel à projets a été lancé à destination des exploitants agricoles.
- Objectif : l'installation d'une ferme pilote par archipel.

Photo : Jennifer Loyen

Le ministre de l'Économie verte, Tearii Alpha, et Philippe Couraud, de la direction de l'agriculture, ont lancé mercredi matin un appel à candidatures auprès des agriculteurs locaux pour la mise en place d'un réseau de fermes de démonstration de l'agro-écologie.

La direction de l'agriculture (DAG), service du Pays, souhaite mettre en place un réseau régional de fermes de démonstration conforme aux principes de l'agroécologie avec, pour objectif, l'installation d'une ferme pilote par archipel. Ce projet de ferme s'inscrit dans le cadre du programme Protege*, financé par l'Union européenne via le Fonds européen de développement (FED). Il vise à construire un développement durable et résiliant des économies des pays et territoires d'outre-mer face au changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables. Il s'agit, selon le ministre de l'Économie verte, Tearii Alpha, d'un projet important pour le pays et pour son agriculture.

"Il faut verdir le système, valoriser les atolls. La chance de la Polynésie française, par rapport à la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn, également concernés par le projet, est sans nul doute son réseau zoosanitaire et phytosanitaire relativement sain. Si vous regardez la carte du Pacifique, nous sommes le dernier bastion le plus propre. Nous devons en profiter car nous pouvons multiplier par dix le PIB de l'agriculture", dit-il.

Afin donc de mettre en place ce réseau, la DAG a lancé mercredi matin le premier appel à projets officiel destiné à tous les exploitants agricoles de Polynésie.

Soutien pour les agriculteurs engagés

La direction de l'agriculture a d'ores et déjà annoncé qu'elle soutiendrait les agriculteurs qui souhaiteront s'engager dans la transition agroécologique et le développement de l'agriculture biologique au travers de pratiques innovantes, comme la mise en place d'alternatives aux herbicides ou d'auxiliaires de culture. La DAG, avec le soutien de l'association SPG Bio Fetia, financera tout ou partie des équipements nécessaires à la mise en route de ces fermes pilotes et accompagnera techniquement ses exploitants. À terme, ces fermes de démonstration serviront de supports pour l'organisation d'échanges entre agriculteurs, experts locaux et extérieurs et permettront la collecte de données techniques, économiques, sociales et environnementales. ■

Jen.L.

*Protege : Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes

Les critères de sélection et d'éligibilité des candidats

- Être en règle vis à vis des réglementations en vigueur (bail, autorisation, titre de propriété).
- Être titulaire d'une carte agricole valide.
- Avoir exprimé sa motivation et l'intérêt de son projet en matière d'agroécologie et d'agriculture biologique.
- Avoir une volonté d'ouverture au public pour échanger et partager ses pratiques.
- Être en capacité de transmettre ses données technico-économiques.
- Posséder une bonne technicité et de l'expérience.
- Posséder sur son exploitation au moins deux ateliers de production différents (végétale et animale ou pépinière et élevage ou compostage et atelier de transformation).
- Vivre principalement des revenus de son exploitation agricole.

Comment candidater

Lieu de retrait des dossiers : direction de l'agriculture (route de l'hippodrome) à Pirae ou par e-mail : secretariat@rural.gov.pf.
Date limite de remise des dossiers complétés : 29 novembre 2019 (à midi)
Ils peuvent être déposés en main propre au siège de DAG, par mail : laurent.maunas@rural.gov.pf, ou par voie postale : BP 100, 98713 Papeete.
Pour plus d'informations : 40.42.35.24 (poste 382).

Une moisson d'informations pour une agriculture durable

En septembre, une équipe de quatre personnes – un groupe mixte d'agriculteurs (du SPG Biofetia) et de techniciens (DAG) – s'est déplacée au salon international agricole Tech&Bio qui se tenait à Valence, dans le sud de la France. L'objectif de cette mission, financée partiellement dans le cadre du projet Protege, était de ramener le maximum d'informations pour répondre aux problématiques qui se posent aux agriculteurs qui sont déjà engagés dans la culture biologique et à ceux qui veulent se diriger vers des pratiques écologiquement durables : semences, machinisme, matériel de culture, intrants, transformation… Aussi bien en ce qui concerne le maraichage que l'arboriculture ou l'élevage. Mercredi matin, un retour de cette mission a été présenté à la direction de l'agriculture (DAG). L'occasion de détailler les visites de terrain qui ont été effectuées et de rendre compte des sources d'informations qui ont pu être découvertes à travers stands, conférences et démonstrations.

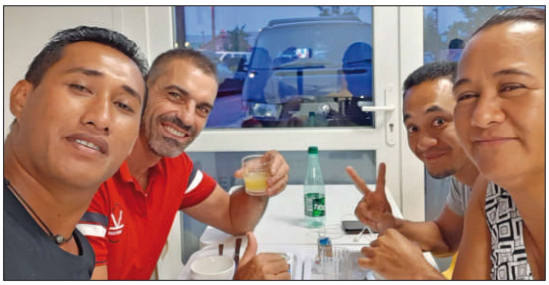

Photo : Claude Jacques/LDT

Jean-Baptiste Tevanae (cultivateur), Laurent Ménas et Raimoana Oito (de la DAG), et Heia Teina (présidente du SPG Biofetia) ont présenté leur rapport de mission.

L'appel à candidatures du projet Protege lancé mercredi matin (voir article ci-contre) doit permettre *"un développement durable et résilient des économies des pays et territoires européens d'outre-mer (PTOM) – dont la Polynésie française – face au changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables"*. Ceci implique que les acteurs du réseau d'agroécologie qui doit se déployer sur le fenua disposent d'outils adéquats pour renforcer cette filière.

De nombreux documents techniques et adresses ont été rapportés de cette mission. On peut se les procurer auprès la direction de l'agriculture (ex-SDR, route de l'hippodrome), tél. : 40.42.81.44. Pour plus de renseignements, contacter Raimoana Oito : raimana.oito@rural.gov.pf.

De notre correspondant C.J.